

**COMITE REGIONAL DES SERVICES DE TRANSPORT
(COREST)**

Meuse et Meurthe-et-Moselle Nord

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 28 septembre 2016
à LONGUYON**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.88.15.69.70



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Meuse et Meurthe-et-Moselle Nord sont mis en ligne sur le site internet www.grandest.fr de la Région Grand Est à la rubrique ACTIONS // Comités régionaux des services de transport.

La liste des participants du COREST est en annexe du présent relevé.

* * *

M. Edouard JACQUE, Président du COREST de la Meuse et Meurthe-et-Moselle Nord, accueille les participants, remercie M. Jean-Pierre JACQUE, Maire de Longuyon, d'accueillir la réunion et salue les membres de la table d'honneur ainsi que M. SALQUE, Directeur de l'Agence Territoriale Régionale Thionville - Longwy.

Présentation des orientations générales de la politique des transports

M. JACQUE présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est ainsi que les grandes orientations de la collectivité :

- 1 650 TER/jour, 1^{er} réseau de province, 1^{ère} région en matière de régularité du trafic, 400 gares et 30 lignes routières ;
- 600 millions d'euros consacrés à la politique des transports en 2016 dont 430 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER et 150 millions d'euros pour l'investissement (infrastructure, matériel roulant, gares) -> à partir de 2017, plus de 250 millions d'euros supplémentaires pour permettre de financer le transfert de compétence transport (interurbain et scolaire) des Départements ;
- une nouvelle convention TER unifiée d'ici la fin de l'année 2016 avec une contribution régionale stable dans un contexte de diminution continue des dotations de l'Etat ;
- une convergence tarifaire avec la mise en place d'une gamme tarifaire unique pour le réseau TER Grand Est ;
- une intermodalité renforcée, en tant que chef de file de l'intermodalité, avec la mise en place de schémas régionaux, l'impulsion d'une nouvelle politique gares et du développement de l'accessibilité.

M. JACQUE précise également l'attachement de la Région à la poursuite de la concertation avec la mise en place de 15 **CO**mités **RE**gionaux des **S**ervices de **T**ransport (**COREST**) sur le territoire de la Région Grand Est.

M. ABEYA, Directeur adjoint à la Direction des Transports et de la Mobilité, rappelle qu'un COREST est une instance de concertation, un lieu d'information et d'échanges sur la vie du réseau régional. Les COREST s'inscrivent dans la lignée des comités de dessertes précédents en Lorraine, en maintenant une approche élargie à l'échelle d'un bassin de mobilité.

M. JACQUE souligne enfin, au regard de la dimension grand-régionale du COREST de la Meuse et Meurthe-et-Moselle Nord, la volonté de la Région de renforcer les relations Est – Ouest de moyennes et de longues distances positionnées notamment sur l'artère Nord-Est Charleville – Thionville, en lien avec la décision à venir de l'Etat sur l'avenir des lignes TET.

1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)

- **Ligne TER Nancy / Metz - Conflans-Jarny - Verdun**
- **Ligne TER Nancy – Longwy**
- **Ligne TER Metz - Longwy - Charleville**
- **Ligne TER Metz - Longwy**

La SNCF présente le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes TER comprises dans le bassin Meuse et Meurthe-et-Moselle Nord pour 2015 et 2016 (1^{er} semestre de l'année). Les précisions suivantes ont été apportées en réunion par la SNCF :

- Le taux de régularité « à cinq minutes » est calculé lors de l'arrivée du train à la dernière gare de son parcours. Un train est considéré en retard s'il arrive cinq minutes après son heure prévue. Ce taux porte uniquement sur les trains ayant circulé.
- Pour informer les usagers en cas de perturbation sur le réseau, la SNCF a mis en place une régie d'information voyageurs à Nancy qui alimente les différents canaux d'information voyageurs (TER Flash trafic - SMS pour les abonnés inscrits, afficheurs légers en gare, application SNCF pour l'information trafic en temps réel).
- De nombreuses fiches horaires ont fait l'objet d'une réorganisation importante afin de prendre en compte au mieux les nouvelles modalités d'organisation des dessertes mises en œuvre dans le cadre du cadencement. La SNCF travaille sur la conception des fiches horaires du service annuel 2017 qui alimenteront les différents canaux de diffusion de l'information. Au regard des échanges sur ce sujet lors des COREST, la SNCF assurera de nouvelles adaptations dans les fiches horaires à venir.

Les remarques des participants au COREST :

- Monsieur GOGNOT, usager et membre d'AUTERCOVEC, fait remarquer l'absence d'afficheur léger en gare d'Etain ne permettant pas aux usagers d'être informés en cas de perturbation sur le réseau.

(Précision de la Région post-réunion) La Région est compétente pour définir le niveau de service de toutes les gares régionales situées sur son ressort territorial. A ce titre, un travail d'homogénéisation du niveau de service offert par type de gares a été engagé à l'échelle de la Région Grand Est. Une classification des points d'arrêt ferroviaire a été réalisée afin de définir, par catégorie, le niveau de service attendu en différenciant les prestations indispensables et communes en matière de distribution, d'information voyageurs et d'accueil et d'attente. Les modalités pratiques de mise en œuvre de ce programme d'intervention sont en cours de définition. En parallèle, la Région engagera un nouveau dispositif pour accompagner la rénovation et l'aménagement des gares (équipements de confort d'attente et de service, aménagements d'intermodalité, ...).

- L'AUTERCOVEC souligne l'absence d'information dans la fiche horaire 30 sur les correspondances de/vers Nancy des trains de Verdun. Cette fiche horaire ne renseigne pas les horaires de la liaison routière Verdun - Chalons.
- Les participants demandent une information plus détaillée sur les « causes externes » des suppressions de trains pour les prochaines réunions.
- Monsieur KLEFFERT, Président de l'ADV/CLCL, intervient en soulignant les effets négatifs des travaux réalisés de jour par SNCF Réseau sur l'offre de transports ferroviaire dans le Pays Haut. Il précise également que ce secteur a été impacté par le manque d'agents de conduite SNCF lors du lancement du cadencement en avril 2016. Ces éléments conjugués au faible niveau de l'offre TER entre Nancy et Longwy expliquent selon-lui la baisse de fréquentation enregistrée sur cette ligne.

M. JACQUE est intervenu en soulignant l'impact économique important de la réalisation de travaux de nuit sur le réseau. Il précise que le recours à une intervention de nuit implique une augmentation du coût des opérations de l'ordre de 20%, il s'agit d'une moyenne basse variable en fonction de la nature et de la typologie des travaux.

SNCF Réseau a précisé en complément que l'organisation des chantiers est établie en fonction de la typologie de trafic sur la ligne et de la nature des travaux, par exemple le remplacement des voies et du ballast nécessitent des plages horaires longues et continues. Or le réseau ferroviaire desservant le Pays Haut est à la fois emprunté la nuit par un important trafic fret, et impacté ces dernières années par des travaux importants : remplacements d'appareils d'aiguillages (Audun-le-Roman, Conflans-Jarny, Longwy, Pagny-sur-Moselle en 2015) ; renouvellement de voies et ballast (section Lérouville – Metz en 2014, section Onville – Longuyon en 2016) nécessitant une amplitude de travail importante de 9h en simultané, permise uniquement de jour.

- Monsieur KLEFFERT intervient également sur l'offre routière Metz – Longwy en indiquant que l'aller-retour assuré uniquement le vendredi n'est accessible qu'aux étudiants, et que le positionnement horaire des cars de cette ligne ne permettent pas de correspondances avec les TGV rejoignant le Sud de la France.

Sur ce point, la Région a précisé que l'offre routière Metz – Longwy est accessible à l'ensemble des usagers disposant d'un titre de transport en règle et que les cars Longwy 4h50 – Metz 5h45 et 55186 Metz 22h20 – Longwy 23h15 assurent la correspondance avec ces TGV (départ de Metz à 6h00 et arrivée à Metz à 21h57).

- Monsieur KLEFFERT regrette que ce COREST ne porte pas sur la ligne Longwy – Belval.
- Monsieur DONNEZ, membre du CESER, demande qu'un groupe de travail soit constitué à l'échelle de la région Grand Est pour aborder le sujet des infrastructures ferrées (qualité, priorités d'intervention, réouverture de ligne, etc.) pour améliorer le service ferroviaire.

2. Desserte et évolutions

La Région présente l'évolution du service annuel de 2016 avec la mise en œuvre du cadencement.

Faute de temps, la Région n'a pas pu présenter les évolutions pour le service annuel de 2017 et SNCF Réseau n'a pas pu présenter les travaux réalisés en 2016 et les travaux programmés en 2017. Les informations sont disponibles dans la présentation mise en ligne sur le site internet www.grandest.fr à la rubrique ACTIONS // Comités régionaux des services de transport.

Les remarques des participants au COREST :

METZ – CONFLANS - VERDUN :

- AUTRECOVEC regrette d'une manière générale l'absence de communication sur la mise en œuvre du cadencement.
- AUTRECOVEC est défavorable à la mise en place d'une offre allégée durant les vacances à l'exception de celles d'été. La ligne Metz – Verdun étant déjà impactée par les travaux d'infrastructure, il ne semble pas opportun de faire subir aux usagers une réduction d'offre supplémentaire. Pour l'association, les allègements perturbent la lisibilité de l'offre, déstabilisent les usagers et ne concourent pas à améliorer l'attractivité des TER.
- AUTRECOVEC demande une liaison supplémentaire entre Verdun et Metz après le dernier départ de Verdun à 18h15.

La Région va analyser cette demande au regard de l'évolution de la fréquentation des services de la ligne et en lien avec le transporteur de la ligne routière Metz – Verdun.

NANCY – VERDUN :

- Les participants s'interrogent sur l'évolution de l'offre directe Nancy – Verdun.
La Région précise que l'offre actuelle vise à répondre prioritairement aux besoins spécifiques de mobilité des étudiants. Il n'est pas prévu pour le service annuel 2017 de faire évoluer cette offre.

NANCY – LONGUYON – LONGWY :

- Monsieur KLEFFERT fait remarquer que les 6 trains entre Longwy et Longuyon prévus dans le cadre du cadencement ne circulent pas.
(Précision de la Région post-réunion) La circulation des TER Longwy – Longuyon, et plus largement, celle des trains de l'axe Nancy – Longwy est impactée en 2016 par la réalisation de travaux de renouvellement de voies et ballast sur la section de ligne Longuyon - Onville. Les travaux se sont achevés fin novembre 2016. La circulation des TER sur cet axe est revenue à la normale depuis le 28 novembre 2016, à l'exception d'un service Longuyon – Longwy.
- Monsieur KLEFFERT demande le maintien de l'intégralité de l'offre TER Nancy – Longwy durant les vacances d'Été et entre Noël et Nouvel an.
Les participants interviennent sur ce sujet en demandant, en cas de maintien d'un service allégé durant les vacances d'été et entre Noël et Nouvel an, de retravailler l'offre de substitution afin de réduire au maximum le temps de parcours entre Nancy et Longwy.

LONGWY – LUXEMBOURG :

- Monsieur KLEFFERT réitère son souhait auprès de la Région et de SNCF Réseau pour la réalisation de travaux d'infrastructure entre Longwy et Rodange afin de rendre à double voie l'ensemble de cette section. Il demande également la mise en place d'un aller-retour supplémentaire en matinée entre Longwy et Luxembourg.
La Région a rappelé que l'offre transfrontalière entre Longwy et Luxembourg permet des liaisons à la demi-heure en pointe sur ce trajet, et que les contraintes techniques liées à l'organisation d'un service cadencé à la fois côté français et côté luxembourgeois ne permettaient pas de donner une suite favorable à cette demande.

LONGWY – LONGUYON – THIONVILLE – METZ :

- Les usagers de la gare d'Audun-le-Roman font part de leur mécontentement concernant l'évolution de la liaison vers Metz dans le cadre du cadencement et demandent l'arrêt du TET Metz 17h28 – Charleville-Mézières 19h34 à Audun-le-Roman.
(Précision de la Région post-réunion) La Région est intervenue auprès de l'Etat pour demander l'arrêt du TET à Audun-le-Roman, mais sans retour favorable de la part de l'Etat. Il est possible par le biais d'une correspondance à Thionville de réaliser le trajet Metz, départ 17h46 – Audun-le-Roman, arrivée 18h44.
Pour 2017, suite au retrait de l'Etat, la Région Grand Est a décidé d'assurer l'organisation des services des Trains d'Equilibre du Territoire Hirson – Charleville – Metz. L'offre qui sera proposée dès le changement de service annuel du 10 décembre 2016, intégrera une évolution structurelle basée sur la mise en place de liaisons Charleville - Longuyon - Thionville, organisées, dans la mesure du possible, autour de nœuds de correspondance à Charleville vers Reims, à Longuyon vers Longwy et à Thionville vers Metz et Luxembourg, pour des destinations diversifiées et pour optimiser l'utilisation des moyens engagés. La liaison Audun-le-Roman – Metz s'effectuera donc avec une correspondance à Thionville (par exemple : Metz 17h03 – Audun-le-Roman 17h57, Metz 17h46 – Audun-le-Roman 18h45).

- M. LANVIN, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Audunois, propose la mise en place d'une liaison routière interurbaine entre Audun-le-Roman et Hagondange.
- Les participants font remonter un problème de correspondance en gare de Longuyon pour les usagers souhaitant réaliser le trajet entre Metz et Longwy. Le TET au départ de Metz à 17h28, desservant Longuyon à 18h24, arrive souvent en retard en gare supprimant ainsi la correspondance vers Longwy avec le TER 833305 quittant Longuyon à 18h28.

La Région a demandé à la SNCF de veiller à maintenir cette correspondance.

(Précision de la Région post-réunion) Pour le service annuel 2017, et en lien avec la reprise volontariste par la Région des TET, le Conseil Régional a demandé à la SNCF d'assurer une liaison ferroviaire entre Metz (départ à 17h46) et Longwy (arrivée à 19h16) par le biais d'une correspondance en 10 minutes à Thionville.

METZ – THIONVILLE – LONGUYON / LONGWY - CHARLEVILLE :

- Monsieur KLEFFERT regrette que les étudiants de Longwy ne puissent plus se rendre à Reims et rappelle l'intérêt d'assurer des correspondances depuis Longwy vers les TGV Sedan – Paris.

Monsieur JACQUE propose la mise en place en début d'année 2017 d'un atelier technique, organisé par les services de la Région, afin d'échanger plus largement sur l'organisation des dessertes TER Thionville – Longuyon – Longwy – Charleville.

3. Points divers

La Région présente les points divers, et précise que le présent relevé de conclusions ainsi que la présentation seront mis en ligne sur le site de la Région Grand Est. Elle précise également qu'il est important de penser à s'inscrire en ligne également en 2017.

POLE D'ECHANGE MULTIMODAL DE LONGWY (PEM) :

Les remarques des participants au COREST :

- Monsieur KLEFFERT rappelle le double intérêt de cette opération qui doit permettre d'améliorer l'attractivité et l'accès à la gare de Longwy tout en apportant une solution à la problématique du stationnement urbain à Longwy-bas. Il rappelle également que la réalisation de ce projet était annoncée pour 2016.

A ce sujet, Monsieur JACQUE rappelle que les réflexions sur l'aménagement du PEM de Longwy sont engagées depuis plusieurs années et qu'il est effectivement nécessaire de réaliser des travaux d'extension du parc de stationnement et de réaménagement du parvis de la gare de Longwy. La Région a fait part à plusieurs reprises de sa disposition à étudier un financement des travaux dans le cadre du CPER. Monsieur JACQUE poursuit en mettant en avant l'attractivité de la gare de Rodange pour les frontaliers du secteur de Longwy et en rappelant le projet luxembourgeois d'aménagement d'un parking relais CFL de près de 2 000 places à proximité de cette gare. Il est donc indispensable de réfléchir à une échelle plus globale pour traiter le sujet du stationnement de la gare de Longwy en intégrant à la réflexion la dimension transfrontalière de cet espace.

Monsieur JACQUE souhaite également qu'une réflexion soit engagée avec le SITRAL pour la mise en place d'un abonnement combiné TER-TGL, qui permettrait notamment de valoriser la billettique interopérable des réseaux, en travaillant si besoin sur la mutualisation de l'ingénierie, des méthodes et des expériences.

Monsieur JACQUE remercie les participants et clôt la réunion.

Liste des présents/excusés du COREST Meuse et Meurthe-et-Moselle Nord

Liste établie sur la base de personnes qui se sont inscrites sur le site internet de la Région Grand Est (rubrique ACTION) et celles qui ont rempli la feuille d'émargement.

▪ **Présidence du COREST :**

M. Edouard JACQUE, Président du COREST Meuse et Meurthe-et-Moselle Nord, Conseiller régional de la Région Grand Est.

En présence de M. Jean Pierre JACQUE, Maire de la Ville de Longuyon.

▪ **Elus et leurs représentants :**

Mme GUILLOTIN Véronique, Conseillère régionale de la Région Grand Est

Mme PERCHERON Caroline, Adjointe au maire de Longuyon

M. HANGGEM Janny, Adjoint au maire de Longuyon

M. LANVIN Philippe, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Audunois

Mme MARCON Joëlle, Conseillère municipale d'Audun-le-Roman

M. GASTALDELLO Lucien, membre du CESER

M. DONNEZ David, membre du CESER

M. JOURDAN Guy, membre du CESER

M. REMY Gille, Service Transport et Mobilité, Conseil Départemental de la Meurthe-et-Moselle

M. BIANCONI Olivier, Chargé de mission à la Communauté d'Agglomération Val de Fensch

M. GODEFROY Stéphane, chargé d'Etude, AGAPE

▪ **Associations et usagers :**

M. MOUGENOT Paul, habitant de Longuyon

M. KLEFFERT Paul, Président de l'association ADV/CLCV

M. NERI Willy, citoyen

M. GOUSENBOURGER Olivier, enseignant

M. ROUYERE Roland, AUTERCOVEC

M. MANGIN René, AUTERCOVEC

M. COGNOT Jean, usager et membre d'AUTERCOVEC

M. KYRYK Michel, usager

▪ **SNCF Mobilités - Metz :**

Mme Sophie HURAUX, Responsable de ligne

M. Noel LESCASSE, Responsable Production

▪ **SNCF Réseau - Metz :**

M. Pascal FERVEUR, Responsable Pole Client et Service

M. Xavier BEILLOUET, Gestionnaire de capacité Lorraine

▪ **Région Grand Est :**

M. Alain ABEYA, Directeur-adjoint à la Direction des Transports et de la Mobilité

Mme Emilie BOLIS, Chargée de mission, Service Offre de Transports et Territoires, Direction des Transports et de la Mobilité

M. Jean SALQUE, Directeur de l'Agence Territoriale Thionville - Longwy